



Communiqué

Place Benjamin-Constant : une zone 30km/h et deux zones de rencontre provisoires

Dès mi-septembre, un test sera effectué à la place Benjamin-Constant qui passera en zone 30km/h, tandis que la rue de la Paix et le bas de la rue Marterey deviendront des zones de rencontre. Des aménagements éphémères permettant le séjour des passantes et des passants viendront souligner l'aspect convivial de ce lieu de loisir et de détente prisé, possédant un des plus beaux belvédères de la ville. Ces mesures s'inscrivent dans la politique municipale de valorisation de l'espace public « Rues vivantes » ainsi que celle visant l'accompagnement à la sortie de la crise sanitaire

La Ville de Lausanne poursuit sa politique volontariste en matière d'espaces publics en testant une zone 30km/h autour de la place Benjamin-Constant, ainsi que deux zones de rencontre dans la rue de la Paix et le bas de la rue Marterey. Le projet s'inscrit dans la lignée des mesures provisoires prises par la Municipalité ces derniers temps : quais d'Ouchy et de Belgique réservés à la mobilité douce, extension des terrasses et du périmètre des marchés, aménagements piétons et cyclables ou encore piétonisation de la Cité. Elles visent à accompagner la sortie de la crise sanitaire et favoriser la convivialité dans les espaces publics.

La convivialité de ce lieu prisé des Lausannoises et des Lausannois sera en outre soulignée à la fois par une diminution de la chaussée aux profits des piétons et du passage commerçant, mais également par la création de nouveaux espaces de séjour végétalisés avec des bancs, des tables ou encore des transats accessibles librement. Ces espaces créeront une continuité avec les terrasses étendues des établissements publics de la zone, et valoriseront le belvédère. Enfin, un marquage coloré de la chaussée aura pour fonction de faciliter la lisibilité de l'espace public ainsi que de l'égayer.

Par ailleurs, à l'occasion des travaux d'aménagement du secteur (du 3 septembre 2020 et pour 3 semaines), des aménagements cyclables seront également réalisés sur l'avenue Benjamin-Constant.

Le secteur de la place Benjamin-Constant fait partie d'une des six zones stratégiques, présentées le 10 juin dernier à la presse, et identifiées par la Municipalité comme étant essentielles au déploiement de sa politique d'apaisement du trafic et d'aménagement de l'espace public. Les mesures présentées sont temporaires et feront l'objet d'une évaluation qui pourrait conduire à leur pérennisation.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 2 septembre 2020



Modélisation de la zone,